

***Art-Ancrage à Val-des-Lacs***  
**Entretien de Serge Fisette avec Marie Bineau**  
***Art-Ancrage, Val-des-Lacs, Été 2010***

Serge Fisette

Number 95, Spring 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/62949ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Le Centre de diffusion 3D

ISSN

0821-9222 (print)

1923-2551 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fisette, S. (2011). *Art-Ancrage à Val-des-Lacs : entretien de Serge Fisette avec Marie Bineau / Art-Ancrage, Val-des-Lacs, Été 2010*. *Espace Sculpture*, (95), 28–30.

## Art-Ancrage à VAL-DES-LACS

Entretien de Serge FISETTE avec Marie BINEAU

*S.F. L'été dernier, vous avez organisé la première édition de l'événement Art-Ancrage. Quelle était votre intention au départ?*

M.B. Je rêve de réaliser une sculpture flottante depuis les années soixante-dix après avoir découvert, dans un catalogue d'exposition, une œuvre de Marta Pan flottant sur un grand plan d'eau dans un jardin japonais. La pièce est composée de plusieurs modules qui se séparent et se retrouvent au gré des courants. L'étang devient alors un « lieu de présentation » particulier de l'œuvre.

Depuis huit ans, j'habite devant un lac que j'observe à différentes heures, par temps calme ou agité et au fil des saisons. Je suis sensible au paysage comme milieu de vie, mais je vois aussi le lac comme un potentiel spatial où volume et mouvement redéfinissent l'environnement naturel. La problématique spatiale d'un lac, même de taille moyenne, est très différente de celle d'un étang. L'étang est un détail dans le paysage, il met un accent particulier, dirige le regard vers le « grand paysage ». Le lac naturel est l'élément important du paysage, il détourne sur lui le territoire.

Mon intention en organisant *Art-Ancrage*—avec mes collègues Lawrence Beebe, Marc-André Gendron et particulièrement Geneviève Mercure—était de présenter au public un événement en art contemporain hors des lieux habituels, en plein espace, comme un... deuxième détournement sur le paysage.

*Comment les riverains ont-ils réagi en voyant surgir des œuvres d'art sur « leur » lac?*

Avant l'événement, j'ai présenté un court exposé du projet lors de la rencontre annuelle de l'Association des riverains du lac Gagnon. J'ai expliqué le concept du groupe *Art-Ancrage* ainsi que le projet d'installer quatre sculptures monumentales sur le lac. Plusieurs personnes ont aussitôt offert leur appui et sont devenues d'ardents collaborateurs. Nous avions besoin de différents accès au lac ainsi que d'un bon nombre d'embarcations pour les visiteurs venus de l'extérieur. Lors de

l'installation des sculptures, d'autres riverains, curieux de ce qui se passait sous leurs yeux, sont venus prêter main forte pour l'ancrage des sculptures.

Ensuite, les citoyens ont été conviés à une soirée lumineuse sur le lac, le troisième samedi soir de l'événement. Plusieurs d'entre eux avaient éclairé leur chaloupe, leur canot ou leur pédalo, et les plaisanciers échangeaient joyeusement d'une barque à l'autre. Sur la rive près de l'entrée principale, les riverains sont venus faire la fête et ont assisté à la prestation de la poétesse Nancy R. Lange. Munie d'une lampe frontale et debout sur une grosse roche à trois mètres de la rive, Lange a lu quatre poèmes liés à chacune des sculptures. Durant les sept semaines de l'événement, beau temps mauvais temps, les embarcations tournaient autour des sculptures, alors que certains riverains venaient régulièrement à l'accès principal avec leurs amis, fiers de leur montrer les œuvres.

*Il y avait quatre sculptures. Pouvez-vous nous les décrire...*

Lors de l'élaboration du projet, nous avons établi quelques préalables afin de respecter la qualité de l'environnement. Il a été convenu de choisir des matériaux imputrescibles, d'une part, et, d'autre part, des concepts sculpturaux en accord avec le paysage.

Lawrence Beebe a élaboré une forme en demi sphère, construite de lattes de bois courbées en oblique créant ainsi la rondeur. Chacune d'elles était fixée à une base circulaire autour d'un plan de 241 centimètres de diamètre. La distribution des lattes a été faite à tous les 40 centimètres, de sorte que le volume sphérique se développait en transparence. Au milieu du volume ajouré, Beebe a installé une structure cylindrique transparente en métal et en bois. Au milieu du cylindre, dans une vasque légèrement plus étroite, une vigne vierge poussait au fil des

Geneviève MERCURE,  
*Liens intrinsèques*, 2010. PVC,  
images numériques, polystyrène.  
260 cm x 5,50 m x 40 cm.  
Photo : VIART.



semaines. Sans vouloir à tout prix donner un référent figuratif à sa sculpture, Beebe parlera d'un lotus sur le lac. Un éclairage très léger fut installé autour de l'œuvre de sorte que, le soir, elle devenait une couronne lumineuse en dialogue avec le ciel étoilé—Val-des-Lacs connaît, par nuit claire, un ciel densément étoilé. La sculpture se transformait en sphère dès que le lac devenait calme. Tout le dispositif se trouvait alors rabattu : structure et éclairage se multipliaient dans l'effet miroir.

Il faut dire que le lac offre une variété impressionnante de conditions climatiques. Les sculptures ont dû faire face aux éléments parfois agités, tandis que la tombée du jour et les brumes du matin créaient des atmosphères plus poétiques et théâtrales.

→  
Lawrence BEEBE, *Lotus*, 2010. Bois, métal, végétal. 95 x 241 cm (diamètre).  
Photo : VIART.

Marie BINEAU, *Spirales en mouvance*, 2010. Plexiglas, images numériques, polystyrène. Six modules indépendants. Dimensions variables. Photo : VIART.

Pour ma part, je décline depuis plusieurs années, en peinture et en images numériques, le motif de la spirale sur des tondi en deux dimensions. En sculpture, la spirale est exprimée dans des constructions de bois et de toile par des dispositifs plus architecturaux. Lors de l'élaboration du concept d'une sculpture



flottante, j'ai visualisé la boîte de Pétri<sup>1</sup> comme volume général. Mon intention était de joindre l'image numérique et le tondo dans une mise en scène en trois dimensions.

J'ai choisi d'utiliser l'étendue en surface plutôt qu'en hauteur. La répétition de six cylindres de plexiglas<sup>2</sup> a été la ligne directrice de l'installation. Ancrés à une dizaine de mètres les uns des autres, sur un arc de cercle, ils permettaient, selon les vagues et la direction du vent, un léger déplacement spiralé.

Chaque cylindre contenait en son fond une image numérique sur support rigide, alors que la surface périphérique était animée par un panorama translucide. La surface au sommet du cylindre a été laissée libre d'intervention afin de permettre la lecture des images lorsqu'on regardait en plongée. En outre, cette surface libre laissait voir la réflexion du ciel par temps ensoleillé, et lorsqu'il avait plu ou que la rosée s'était déposée, l'effet de l'eau agissait à la manière d'une loupe. Les images déposées dans les cylindres ont été conçues en fonction d'un



Marc-André GENDRON,  
*Nageur Gisant*, 2010. Béton  
 sur polystyrène. Tête: 253 x  
 140 x 91 cm; main: 176 x 186  
 x 36 cm. Photo: VIART.

élément significatif pour moi. On y voit une rive très particulière en été, le lac en hiver montrant des flaques d'eau en cercles concentriques ainsi que des structures de glace formées par le gel et le dégel. Le procédé photographique a été utilisé en accord avec le dessin exécuté à l'aide de la tablette graphique<sup>3</sup>. La structure en spirale s'harmonisait tant par les points de vue que par les procédés utilisés. Pour assurer la flotabilité, les boîtes étaient fixées sur du polystyrène excédant de 15 centimètres tout le tour. Cette plateforme créait ainsi un anneau lorsque le volume se doublait en eau calme.

Marc-André Gendron est le seul des quatre sculpteurs à avoir utilisé la taille directe. À partir de gros blocs de polystyrène enduits d'une mince couche de béton, il a peint les surfaces de manière naturaliste sur le thème du nageur. Dans le premier module, une tête monumentale<sup>4</sup> émergeait à demi montrant une expression ambiguë du visage. Une première lecture nous renvoyait à un cri dramatique, le regard du personnage accentuant cette impression. Le second élément, une grande main<sup>5</sup> érigée à la verticale, légèrement fermée, venait appuyer l'ambiguïté de la scène, faisant contrepoids au premier module. Fixées à bonne distance, les deux œuvres se déplaçaient de façon indépendante. Mais alors que la tête engendrait un malaise, la main, plus réaliste dans sa

facture, dédramatisait la scène—elle semblait jouer dans l'eau ou se jouer de l'eau.

D'autres lectures étaient cependant possibles, notamment à la tombée du jour quand le soleil de l'ouest revenait dans la baie. La sculpture prenait une teinte dorée et, du coup, le naturalisme s'estompait, l'œuvre devenant un bronze flottant sur le lac. Le sujet était détourné, se métamorphosait en nageur ou en gisant dans un espace recréé par la lumière. Et, au lever du jour, alors que les brumes s'élevaient sur le lac, colorant l'atmosphère d'ocre jaune, la sculpture devenait poésie...

L'intention de Geneviève Mercure était de composer, à tout moment, avec ce qui existe et son contraire. Elle a imaginé un énorme pont qui, au lieu d'enjamber le lac d'une rive à l'autre, chevauchait, naissait et aboutissait sur le plan d'eau. La sculpture était d'abord une ossature faite de tuyaux de PVC beige en forme d'arche. En fait, l'arche était construite par deux arcs principaux<sup>6</sup> comprenant des tiges du même matériau distribuées symétriquement de part et d'autre. À chaque extrémité, un volume de polystyrène recouvert de béton servait d'appui, de pilier, d'ancrage et de flotteur. La couleur et la forme rappelaient vaguement une feuille de nénuphar.

Fixés à la structure, de grands pans de toile en vinyle présentaient des images numériques distribuées en progression chro-

matique du chaud au froid—les verts étant des photographies de mangroves. L'artiste en appelait ici à la conscience environnementale des riverains et des visiteurs, l'image nous renvoyant au problème de l'envahissement des eaux par la végétation. La gamme des couleurs chaudes donnait à voir une foule de gens, les plans successifs, du proche au lointain, créant des fondus chromatiques qui se terminaient dans le désert. La figuration se découvrait en visitant la sculpture dans une embarcation, en tournant autour et en passant dessous, tandis que, de la berge ou de tout point de vue distant, seuls les fondus colorés ressortaient. Flottante et aérienne, l'œuvre bougeait à la manière d'un voilier que le vent et les vagues soulevaient, faisaient se plier et changer de forme. ←

*Art-Ancrage*  
 Val-des-Lacs  
 Été 2010

#### NOTES

1. La boîte de Pétri est utilisée dans les laboratoires de biochimie dans le but de développer ou de comprendre le développement des bactéries par frottis.
2. De 61, 71, 81, 91, 5, 101, 5 et de 122 cm de diamètre sur 30,5 cm pour les plus grands et 25,5 cm pour les trois plus petits.
3. La tablette graphique, branchée à mon ordinateur et activée à l'aide d'un stylet, permet de dessiner ou de peindre directement sur l'image numérique en élaboration. La souris de l'ordinateur offre des possibilités similaires en sélectionnant les outils à dessiner ou à peindre qu'offre le logiciel *Photoshop*. Pour ma part, je me sens plus à l'aise de travailler sur un plan qui nécessite l'emploi d'un outil de dessin. Le stylet me donne la même sensation que le crayon posé sur le papier. Le champ de sensibilité de la tablette électronique est suffisamment large pour permettre à la main qui tient le stylet de prendre le mouvement nécessaire que le tracé désiré commande.
4. De 253 x 140 cm et d'une largeur de 91 cm.
5. De 186 x 176 cm et d'une épaisseur de 36 cm.
6. De 260 cm x 5,50 m x 40 cm.